

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit fiscal de l'entreprise (4DR2238)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Science en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

OBRIST Thierry, Professeur ordinaire, avec interventions ponctuelles de représentants de l'administration fiscale ou de l'industrie.

Contenu

Le cours est divisé en trois parties principales. La première traite de l'impôt sur le bénéfice avec, en particulier, l'examen du fonctionnement des règles sur les distributions dissimulées de bénéfice, des règles sur la sous-capitalisation de sociétés de capitaux, des statuts fiscaux cantonaux (sociétés holding, sociétés mixtes ou sociétés de domicile) ou les allègements existants en faveur d'entreprises nouvellement créées. La deuxième partie se concentre sur plusieurs impôts fédéraux importants en fiscalité de l'entreprise que sont l'impôt anticipé, les droits de timbre et la TVA et représente, dans ce contexte, un approfondissement du cours de droit fiscal suisse. La troisième partie fournit un aperçu des règles régissant les restructurations d'entreprises, en particulier les fusions, les scissions et les démembrements d'entreprises.

Aucune connaissance préalable de comptabilité n'est requise mais le cours préparera les étudiants à la lecture de la comptabilité d'entreprise (bilan et compte de pertes et profits), matière extrêmement importante en pratique.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Les étudiants peuvent prendre à l'examen toutes les lois, ordonnances et circulaires, avec éventuels renvois (chiffres uniquement) à d'autres bases légales et/ou mises en évidence (sous-lignage/couleurs), sans ordinateur, ni téléphone connecté.

Documentation

Les présentations powerpoint, arrêts, articles de doctrine et documents administratifs (circulaires, lettre-circulaires, notices, etc.) sont consultables sur Moodle. Tous les cours sont filmés et les vidéos sont mises en ligne sur Moodle la semaine suivant le cours.

En outre, les étudiants peuvent se procurer deux livres qui les aideront à préparer les examens, à savoir Obrist Thierry, Introduction au droit fiscal suisse, Collection les Abrégés, 2015 et Obrist Thierry, Recueil de cas pratiques en droit des affaires, droit fiscal et droit commercial, 2014.

Forme de l'enseignement

Cours interactif agrémenté de nombreux exemples pratiques et commentaires d'arrêts.